

## PIECES A JOINDRE A VOTRE DEMANDE DE LOGEMENT

*Photocopies obligatoires*

### **ETAT CIVIL**

- Pour les personnes majeures : carte nationale d'identité recto/verso ou passeport en cours de validité
- Pour les personnes de nationalité étrangère (hors union européenne) : titre de séjour recto/verso en cours de validité ou attestation de prolongation de l'instruction ou de décision favorable de la demande de renouvellement du titre de séjour
- Pour les personnes sous tutelle/curatelle : jugement
- Pour les personnes invalides : carte mobilité inclusion invalidité ou carte d'invalidité pour les personnes qui en sont titulaires à titre définitif ou notification de la Cotorep

### **SITUATION DES ENFANTS**

- Pour tous les enfants : livret de famille ou acte de naissance
- Pour les enfants de 16 à 20 ans : Certificats de scolarité ou carte d'étudiant
- Pour les enfants de plus de 16 ans non scolarisés : Contrat d'apprentissage ou autre contrat

### **SITUATION FAMILIALE**

- Marié(e) : livret de famille
- Veuf (ve) : certificat de décès ou livret de famille
- Pacsé(e) : attestation d'enregistrement du Pacs
- Divorcé(e), séparé(e), déPacsé (e) : extrait du jugement, de la convention homologuée, ou déclaration judiciaire de rupture du Pacs
- Enfant attendu : certificat médical de grossesse

### **RESSOURCES DE LA FAMILLE**

- Salarié : trois derniers bulletins de salaires ou attestation d'employeur
- Artisan, commerçant, profession libérale : dernier bilan ou attestation du comptable de l'entreprise évaluant le salaire mensuel
- Retraité ou pension d'invalidité : notification de pension
- Chômeur : avis de paiement
- Indemnités journalières : bulletin de la sécurité sociale
- Pensions alimentaires reçues ou versées : extrait de jugement ou de la convention homologuée
- Prestations sociales et familiales (AAH, RSA, AF, PAJE, CF, ASF, AEEH, AJPP...) : dernière notification CAF/MSA
- Etudiant : carte d'étudiant de l'année en cours et avis d'attribution de la bourse
- Apprenti : trois derniers bulletins de salaire et contrat de travail
- Assistant(e) maternel (le) : agrément en cours de validité
- Sapeurs-pompiers volontaires : attestation du chef de corps communal, intercommunal ou départemental



## REVENUS IMPOSABLES

- Pour toutes les personnes appelées à vivre dans le logement : avis d'imposition indiquant le revenu fiscal de l'année N-2 ou document de taxation
- Tout document en langue étrangère justifiant des revenus perçus doit être traduit en français et converti en euros



## LOGEMENT ACTUEL

- Si vous êtes locataire : attestation du bailleur indiquant que le locataire est à jour du loyer et des charges ou à défaut dernière quittance
- Si vous êtes hébergé : attestation de la personne qui héberge ou de la structure
- Si vous être propriétaire : acte de propriété, plan de financement



## MOTIF DE LA DEMANDE

- Logement repris ou mis en vente par son propriétaire : lettre de congé du propriétaire ou jugement prononçant la résiliation du bail
- Procédure d'expulsion : commandement de payer ou assignation à comparaître ou jugement prononçant l'expulsion ou commandement de quitter les lieux
- Violences familiales : situation d'urgence attestée par une décision du juge prise en application de l'article 257 du code civil, ou récépissé de dépôt de plainte, ou document établi par un travailleur social ou une association
- Regroupement familial : attestation de dépôt de demande de regroupement familial
- Rapprochement du lieu de travail : pièce justifiant de la localisation de l'emploi actuel ou futur
- Mutation professionnelle : attestation de l'employeur actuel ou futur
- Raison de santé : certificat médical

### SIÈGE SOCIAL

47 rue Louis Ulbach • CS 70611 • 10088 Troyes Cedex  
contact@troyes-aube-habitat.fr  
[www.troyes-aube-habitat.fr](http://www.troyes-aube-habitat.fr)

